

Dimanche 26 Avril : GP de Sainte Marie d'Alloix

Le Grand Prix de Sainte-Marie-d'Alloix est une épreuve du circuit de 4kms (Nombre de tours différent selon les catégories) organisée par notre club sous l'égide de l'UFOLEP. L'épreuve est également inscrite au calendrier UFOLEP 38

L'épreuve est ouverte à tous les coureurs UFOLEP avec une licence compétition en cours de validité mais aussi aux fédérations FFC (Jusqu'à OPEN3) , FFTri et FSGT avec le Pass Cycloport, plus de détails <https://www.ufolep-cyclisme.org/>
Inscription sur le site www.ufolep-cyclisme.org/ (Calendrier Public / 2026 / Département 38)

Classements par catégories UFOLEP.

Retrait des dossards a partir de 11h30 – Salle Polyvalente Parc du Seuil - 38660 Sainte Marie d'Alloix

Prix :

Départ à 12h30 (Catégories UFOLEP 3-UFOLEP 4-Féminines-Jeunes)

Depart a 15h00 (Catégories UFOLEP 1 et UFOLEP 2)

Lieu : Départ Chemin de l'Empereur – 38660 Sainte Marie d'Alloix

Tarifs :

Licenciés UFOLEP : 7€

Autres fédérations : 10€

Dimanche 31 Mai : Grimpée du Col de La Morte

La grimpe cycliste du col de La Morte , course en ligne chronométrée, est organisée par notre club sous l'égide de l'UFOLEP, L'épreuve est également inscrite au calendrier UFOLEP38 et fait partie du challenge des 1000 grimpeurs de la région grenobloise.

L'épreuve est ouverte à tous les coureurs des fédérations cyclistes en possession d'une licence compétition en cours de validité (FFC, UFOLEP, FFTri, FSGT, FFVélo). Les licenciés loisirs ainsi que les non-licenciés doivent présenter un certificat médical datant de moins d'un an et autorisant la pratique du cyclisme en compétition. Les mineurs non-licenciés doivent également présenter une autorisation parentale. Seuls les mineurs, filles et garçons, de 15 ans ou plus (l'âge étant déterminé par l'année de naissance) peuvent participer à l'épreuve, cette règle s'applique aussi bien aux licenciés qu'aux non-licenciés.

Classements scratch hommes et femmes, par catégories UFOLEP,

Retrait des dossards Mairie de Séchilienne de 08h30 à 09h45

Départ Mairie de Séchilienne à 10h00,

Tarifs :

Licenciés UFOLEP : 7€

Autres fédérations / Non-Licenciés : 10€

Dimanche 21 Juin : Défi Matheysin (Mix CLM-Grimpée)

Le Défi Matheysin est une épreuve mixant un Contre-La-Montre de 11,5 kms et une grimpée de 6,5 kms organisée par notre club sous l'égide de l'UFOLEP, L'épreuve est également inscrite au calendrier UFOLEP 38

L'épreuve est ouverte à tous les coureurs des fédérations cyclistes en possession d'une licence compétition en cours de validité (FFC jusqu'à OPEN 3, UFOLEP, FFTri, FSGT, FFVélo). Les licenciés loisirs ainsi que les non-licenciés doivent présenter un certificat médical datant de moins d'un an et autorisant la pratique du cyclisme en compétition. Les mineurs non-licenciés doivent également présenter une autorisation parentale. Seuls les mineurs, filles et garçons, de 15 ans ou plus (l'âge étant déterminé par l'année de naissance) peuvent participer à l'épreuve, cette règle s'applique aussi bien aux licenciés qu'aux non-licenciés.

Classements scratch hommes et femmes, par catégories UFOLEP,

Retrait des dossards Stade de Foot- Pierre-Chatel 38119 de 08h15 à 09h15
Départ Premier coureur CLM : 09h30
Départ de la grimpée a partir de 14h30

Tarifs :

Licenciés UFOLEP : 7€

Autres fédérations/ Non-Licenciés : 10€